

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 28 septembre 2022

MISE A JOUR DU CORRECTIF FORFAITISATION DE L'APPEL A PROJETS REACT-EU FSE GUADELOUPE ET SAINT MARTIN DE LA DEETS

Le règlement REACT du Parlement et du Conseil européens du 23 décembre 2020 a octroyé des ressources supplémentaires aux programmes opérationnels de la génération 2014-2020. Et ce, dans le but d'un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie et ses conséquences sociales afin de préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

Un nouvel objectif thématique (correspondant à la priorité d'investissement) a ainsi été créé à savoir « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie ».

- Date de lancement de l'appel à projets sur la plateforme de gestion « Ma Démarche FSE » - MDFSE : **07/09/2021**
- Date de clôture initialement prévue : **30/06/2022**
- Report de la date de clôture de l'appel à projets : **30/10/2022**

Document à télécharger :

[APPEL_A_PROJET_PERMANENT_REACT_EU_MDFSE_CORRECTIF.pdf](#)